
Groupe AI

Apprentissage individualisé

Description de la classe

Les élèves inscrits au profil d'apprentissage individualisé font leurs apprentissages de façon individualisée, en groupe à effectifs réduits, dans les matières de base soit: en français, en mathématique et en anglais. Dans ces cours, les élèves ont l'opportunité de cheminer selon leur rythme d'apprentissage et ce, à différents niveaux scolaires. Ils ont la possibilité de réussir une 4^e secondaire ou d'être admis en formation professionnelle.

Principes

- Apprentissage par modules
- Rythme individualisé
- Enseignement adapté

Critères d'admission

- L'élève, doit avoir ses acquis du primaire et être en mesure de réussir le programme.
- Il doit avoir fréquenté le secondaire durant au moins une année.
- L'élève doit avoir des difficultés d'apprentissage en français et en mathématique et il doit avoir un écart dans son cheminement scolaire comparativement à son groupe d'âge.
- L'élève doit démontrer une autonomie et une maturité suffisantes pour fonctionner dans un contexte d'enseignement individualisé.
- Puisqu'il s'agit d'une mesure d'aide offerte par l'école, les conditions d'admission peuvent différer.

Structure et organisation du service

- Accompagnement par un ou des enseignants et orthopédagogues
- Conseiller pédagogique en adaptation scolaire (conseil)
- Les services complémentaires

Les matières scolaires :

- Français
- Mathématiques
- Anglais

Ce programme est une mesure d'aide où l'apprentissage de l'élève est individualisé. Elle permet à l'élève d'obtenir les préalables nécessaires à l'obtention d'un DEP ou, exceptionnellement, d'un DES.

Centre d'aide

Soutien à l'apprentissage différencié

Description de la classe

Les élèves référés au centre d'aide poursuivent certains objectifs d'apprentissage de manière individualisée. Selon leurs besoins, leur horaire est adapté. Ils fréquentent le CA dans certaines matières pour lesquelles les écarts d'apprentissage sont importants. Dans ce groupe, les élèves ont l'opportunité de cheminer selon leur rythme d'apprentissage et ce, à différents niveaux scolaires.

Principes

- Apprentissage par modules
- Rythme individualisé
- Enseignement adapté

Critères d'admission

- L'élève, doit avoir ses acquis du primaire et être âgé entre 14 et 18 ans (selon les modalités de l'école)
- De plus, l'élève doit avoir des difficultés d'apprentissage.
- Finalement, la référence au Centre d'aide se fait par l'équipe de l'école et tient compte du projet de vie de l'élève.

Structure et organisation du service

- Accompagnement d'enseignants et d'orthopédagogues
- Soutien TES selon les besoins de élèves et de la classe.
- Conseiller pédagogique en adaptation scolaire (conseil)
- Les services complémentaires

Les matières scolaires :

- Selon les modalités des écoles.

Ce centre permet à l'élève d'obtenir les préalables nécessaires à la poursuite de son cheminement scolaire, à l'obtention d'un DEP ou, exceptionnellement, d'un DES.
